

**Ministère du Développement Rural**

- :- :- :- :- :-

**Secrétariat Général**

- :- :- :- :-

**République du Mali**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**REQUETE DE FINANCEMENT DU PROJET APPUI A LA PROMOTION DE LA  
MOTORISATION AGRICOLE ET DE L'EMPLOI RURAL (APROMOER)**

**Montant : 10 350 000 000 FCFA**

**Novembre 2013**

## FICHE SYNTHETIQUE

1. PAYS : MALI
2. TITRE DU PROJET:
3. SECTEUR : AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL
4. DUREE : 05 ans
5. COUT ESTIMATIF : 10 350 000 000 FCFA

### 7. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

En cours de préparation

### 8. JUSTIFICATION DU PROJET

Le Projet s'intègre parfaitement dans la mise en œuvre des stratégies du Mali. Il contribuera à résoudre les contraintes entravent le développement agricole et permettra de :

- moderniser les méthodes et pratiques culturales dans les zone de production ;
- augmenter les superficies emblavées ;
- améliorer la productivité ;
- promouvoir l'emploi des jeunes ;
- promouvoir le partenariat public privé

### 9. OBJECTIFS DU PROJET

#### 9.1 Objectif Sectoriel

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural

#### 9.2 Objectif du Projet

L'objectif spécifique du projet est d'augmenter la production agricole de sécuriser et améliorer le revenu du secteur rural sur une base durable par la mise à disposition d'équipements agricoles adaptés et performant.

### 10 : DESCRIPTION DU PROJET

- Mise à disposition de motoculteurs et accessoires, de mini tracteurs dans les terres irriguées dans les régions de Ségou(ON), Koulikoro (ODRS), Tombouctou ainsi dans certaines zones de culture sèche (zone à fort potentiel de nérica) ;
- Création et installation de GIE ou PME de jeunes prestataires de services agricoles (labour, récolte et post récolte) dans des zones de production en les équipant d'un kit (lots) de matériels agricoles,
- Renforcement des acquis de l'initiative riz

12. AVANTAGES DU PROJET

- Amélioration la sécurité alimentaire par l'intensification de la production agricole, l'extension des terres agricoles et le respect des calendriers agricoles,
- Allègement les travaux pénibles de la femme en développant des équipements adaptés aux travaux agricoles,
- Promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural,
- Amélioration du revenu des agriculteurs,
- Diminution de l'exode rural

13. RESPONSABILITES D'EXECUTION :

Ministère du Développement Rural/Direction Nationale du génie rural

Modalités d'exécution : à déterminer

14. BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUES

A déterminer

15. PROBLEMES ET ACTIONS PROPOSEES

16. FINANCEMENT

Le coût total du projet est estimé à 10 ,350 milliard de FCFA soit environ 20,7 million \$ US.

A soumettre au financement de la coopération des PTF

17. HYPOTHESES / RISQUES

La réussite du projet est conditionnée par la réalisation correcte de toutes ses composantes. Au regard de l'engagement des populations pour le projet les risques d'une appropriation insuffisante sont minimales. Au titre des hypothèses, on peut noter la mise à disposition à temps des ressources financières pour le projet.

17. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Pas de risque environnemental significatif.

## **I- OBJET**

La présente requête a pour objet de proposer au financement des Partenaires au Développement le présent projet d'Appui à la Promotion de la motorisation agricole et de l'Emploi rural (APROMOER)

## **II- CONTEXTE /JUSTIFICATION**

2.1- Pays enclavé, le Mali couvre une superficie de 1.241.238 Km<sup>2</sup> et possède un climat aride de type intertropical continental. La pluviométrie moyenne varie de moins de 100 mm au Nord à plus de 1.200 mm au Sud, délimitant ainsi du Nord au Sud les quatre (4) grandes zones agro-climatiques suivantes :

- (i) La zone subsaharienne (sahélo - saharienne), avec une pluviométrie inférieure à 150-200 mm/an, couvre 57% du territoire;
- (ii) La zone sahélienne, avec une pluviométrie inférieure à 550 mm/an, couvre environ 18% du territoire et comprend le Delta intérieur du Niger (30 000 Km<sup>2</sup>, caractérisé par ses vastes zones d'inondation et ses sites de Ramsar d'intérêt mondial);
- (iii) La zone soudano - sahélienne, avec une pluviométrie variant de 500 à 1100 mm/an, couvre environ 14% du territoire;
- (iv) La zone soudano guinéenne au Sud, avec une pluviométrie supérieure à 1.100 mm/an, couvre 11 % du territoire.

2.2. Le Mali compte une population estimée à environ 12 millions d'habitants dont 51% de femmes, avec un taux de croissance de 2,2% et une densité moyenne très variable selon les régions : moins de 1 h/Km<sup>2</sup> en zone désertique au Nord et plus de 25 h/Km<sup>2</sup> au Sud. Rurale à 80%, la population malienne se caractérise par sa jeunesse (46% de jeunes de moins de 15 ans) et une forte disparité dans sa répartition spatiale. En effet, près de 90% de la population malienne est concentrée sur 30% du territoire, au niveau des Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et du district de Bamako.

Avec l'appui des institutions internationales, le Mali a mis en place, depuis 1982, une série de programmes d'ajustement structurel visant à rétablir les équilibres macroéconomiques et la viabilité des finances publiques ainsi qu'à faciliter la libéralisation de l'économie et des échanges. Plus récemment, un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et des budgets programmes prévisionnels pour plusieurs secteurs ont été préparés par le Gouvernement. Un Plan de réforme de l'administration publique, un Programme de privatisation des entreprises publiques et diverses actions visant l'amélioration de l'environnement du secteur privé ont été mis en œuvre.

Suite à la mise en œuvre de ces réformes structurelles de l'économie et au lancement du processus démocratique en 1991, le Mali a renouvelé avec la croissance depuis les années 90. Au plan macro-économique, le taux de croissance du PIB est passé de 7,1% en 2003, à 2,2 % en 2004. Cette forte baisse est due à une chute de la production céréalière en 2004-2005 et du cours du coton et à la baisse de la production de l'or en 2004. Toutefois, la reprise s'est opérée avec un taux de croissance du PIB estimée à 6,1 % en 2005 et 5,8 % en 2006 sous tendu par une croissance du secteur agricole de 4 % et d'une augmentation de la production de l'or de 18 % en 2005 et de 16,4 % en 2006. Au niveau des finances publiques et de l'endettement, le pays a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et a bénéficié de l'annulation totale de sa dette éligible au Club de Paris. Le PIB/tête est estimé à 233 000 FCFA, soit 358 à 444 \$EU.

Malgré tous ces progrès, le Mali reste un pays à faible revenu où la majorité de la population vit encore sous le seuil de pauvreté. L'économie du Mali dépend fortement des aléas climatiques et des cours des matières premières sur le marché mondial.

A cause de cette faiblesse des revenus, du bas niveau de productivité et des difficultés d'accès au crédit, le niveau d'équipement global des producteurs ne dépasse guère 45%.

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), conclut en mai 2002, prévoit un taux de croissance moyen de l'économie de 6,7% sur la période 2002-2006, dont un accroissement du secteur primaire, reposant principalement sur l'agriculture vivrière (riz, coton), de 7,3% en moyenne, avec une croissance démographique de 2,2% l'an.

**2.3. Le secteur rural** occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique du Mali en assurant des revenus à 75% de la population. Il a contribué à hauteur de 36% au PIB en 2003 et a représenté environ 22% des exportations en 2002. La part de l'agriculture dans le secteur rural a toujours été importante en dépit des fortes fluctuations de la production agricole dues aux aléas climatiques et à l'instabilité des cours mondiaux des principaux produits d'exportation (notamment le coton). La contribution du secteur rural représente 41% du PIB.

Le pays connaît une situation alimentaire fragile en raison de sa forte dépendance aux facteurs climatiques (75% environ de la production agricole provient des cultures pluviales) et de l'insuffisance de l'intensification et de la diversification.

Le Mali dispose cependant d'un potentiel en ressources agricoles, sylvicoles, pastorales et halieutiques assez important. La superficie des terres exploitables est estimée à 46,6 millions d'hectares comprenant : 12,2 millions d'ha de terres arables dont 3 à 4 millions d'ha sont cultivés annuellement. Le pays est arrosé par deux grands fleuves : le Niger sur 1 700 km et le Sénégal sur 900 km. Ces deux fleuves et leurs affluents créent de vastes zones inondables avec plus de 2,2 millions d'hectares de terres aptes à l'irrigation sous réserve d'aménagement.

On compte environ 630 000 petites exploitations au Mali dont la taille moyenne est de l'ordre de 5 ha pour un ménage de 9 à 10 personnes.

Les **cultures industrielles** sont très largement dominées par le coton, moteur économique des zones sud; la canne à sucre, le blé et l'orge sont relativement secondaires. Plusieurs spéculations de diversification se rencontrent dans les différentes zones écologiques, comme les tubercules, le tabac, le thé, l'arboriculture fruitière, le maraîchage, la foresterie, mais leur impact sur l'économie nationale n'est pas encore déterminant

Les superficies aménagées sont estimées à 325 000 ha dont 143 000 ha en maîtrise totale. L'office du Niger avec un potentiel irrigable de plus de 900 000 ha sur lequel près de 100 000 ha sont aménagés occupe une place de choix dans la stratégie nationale et les programmes de développement agricole.

## **2.4 Contexte actuelle de la mécanisation agricole au Mali**

Suivant les projections démographiques issues de la DNSI, la population du Mali sera de 15 000 000 habitants en l'an 2015. Soit une augmentation de 40% par rapport à la situation de 2000.

Les surfaces disponibles pour l'agriculture ne peuvent augmenter dans ces proportions sans préjudice pour l'environnement. Aussi, les facteurs d'intensification à mettre en œuvre sont indispensables non seulement pour assurer les besoins alimentaires internes mais aussi assurer la pérennité de l'agriculture.

L'intensification de l'agriculture est considérée comme la stratégie à adopter pour maintenir la compétitivité des principales filières et assurer la sécurité alimentaire du pays.

Diverses enquêtes menées au niveau des différentes zones ont montré que la faible maîtrise et la méconnaissance de la mécanisation agricole constituent une entrave à l'amélioration de la productivité des systèmes de production agricole.

Le parc de matériels à traction animale reste encore la référence du Mali en matière de mécanisation agricole. La culture attelée demeure encore la prédominance chez les producteurs malgré quelques avancés timides de la motorisation dans les zones encadrées (zone CMDT et Offices du Niger). La motorisation est devenue une véritable option par les plus hautes autorités pour faire du Mali une puissance agricole.

C'est pourquoi, la Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole élaborée par le Ministère du Développement Rural(2001) a pour objectif, de permettre à toutes les exploitations agricoles d'être équipées en matériel de culture attelée et de doubler, au moins, les équipements de petite et grande motorisation. Plus spécifiquement, pour les exploitations familiales, l'objectif visé est d'arriver à les doter d'un matériel susceptible de moderniser leur outil de production. La petite motorisation est au cœur de cette ambition particulièrement en zone 'Office du Niger.

Concrètement, il s'agit d'**injecter** dans notre système de production agricole au moins 1,2 million d'équipements de traction animale, 1.000 motoculteurs, 10.000 motopompes, environ 3.000 tracteurs et 10.000 matériels de post-récolte

Dans le cadre de l'opération Team Nine(2007), environ 400 tracteurs ont été déjà injectés dans la production. Une usine d'assemblage a été construite et une société anonyme dénommée « Mali tracteur SA » a été constituée pour en assurer l'exploitation avec une prévision de production de 400 unités/an. Toutefois, il s'avère que les prix proposés pour ces tracteurs soient d'une part au-delà des capacités d'endettement des paysans et d'autre part qu'ils sont adaptés aux sols lourds et humides de la zone office du Niger

Les différentes initiatives du Gouvernement adoptées pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en céréales nées de la crise mondiale actuelle ont orientés le choix sur la motorisation intermédiaire et le matériel de post récolte.

Au Mali, tout le monde est unanime que le degré de la mécanisation reste en deçà des potentialités du pays en matière de production agricole. Les paysans ne sont pas suffisamment équipés et les opérateurs du secteur privé de la filière du machinisme agricole n'arrivent pas à commercialiser leurs produits.

Face à ces problèmes, le Gouvernement a lancé plusieurs programmes de développement rural qui s'inscrivent dans les objectifs globaux de souveraineté alimentaire et de lutte contre la pauvreté au Mali. Par rapport à ces objectifs, il est clair que l'accroissement du niveau d'équipements des producteurs occupe une place de choix.

C'est pour ces raisons que le présent **Projet d'Appui à la promotion de la motorisation agricole et de l'Emploi rural** est proposé par le Ministère du Développement Rural.

Il devra permettre de valoriser le potentiel agricole du pays. Plus spécifiquement, il doit contribuer à la réalisation des objectifs que sont :

- Améliorer la sécurité alimentaire par l'intensification de la production agricole, l'extension des terres agricoles et le respect des calendriers agricoles,
- Alléger les travaux pénibles de la femme en développant des équipements adaptés aux travaux agricoles,
- Promouvoir l'emploi en milieu rural par la création des GIE/PME de jeunes prestataires services,
- Améliorer les revenus des paysans individuels

Les résultats attendus sont :

- Les producteurs notamment les femmes et les jeunes disposent d'un nombre d'équipements agricoles en qualité et en quantité suffisantes répondant parfaitement à leur besoin d'accroissement de la production, d'amélioration du cadre de vie,
- L'emploi rural créé par l'installation de GIE de jeunes prestataires de services,
- Un secteur privé très dynamique opère dans un marché très favorable lui permettant d'assurer durablement sa survie et son développement,
- Les revenus des paysans se sont accrues.

## **2.5 Politique et stratégie sectorielles du gouvernement**

Le contexte stratégique et sectoriel du développement de l'agriculture, en général, et de l'irrigation, en particulier, est basé sur les orientations contenues dans les textes de base suivants : (i) le Cadre Stratégique de croissance économique et de réduction de la pauvreté, 2ème génération 2007 – 2011 (CSCRPI) ; (ii) La Loi d'Orientation Agricole (LOA) ; (iii) la consultation sectorielle sur le développement rural et l'agriculture irriguée (CSDRAI) et (iv) la Stratégie nationale de développement de l'irrigation. Par ailleurs, la Politique de Développement Agricole qui ambitionne de faire du **Mali une Puissance Agricole** donne un certain nombre d'orientations concernant notamment le développement des aménagements hydro –agricoles (mise en valeur de 100.000 ha supplémentaires dans les années à venir) et modernisation des outils de production.

La politique de développement du secteur rural s'articule autour des objectifs suivants: (i) augmenter la contribution du secteur dans la croissance économique du pays; (ii) renforcer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, (ii) améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales ; et (iv) protéger l'environnement et assurer une meilleure gestion des ressources naturelles.

Le Projet **d'Appui à la promotion de la motorisation agricole et de l'Emploi rural** cadre bien avec ce contexte stratégique et sectoriel du développement qui stipule que l'agriculture contribue explicitement au développement rural comme vecteur principal de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

### **III- OBJECTIF DU PROJET**

L'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural.

Les objectifs spécifiques sont :

- améliorer la production et productivité agricole par la mise à disposition d'équipements appropriés (voir liste) dans les terres irrigués dans région de Ségou(ON), Koulikoro (ODRS), Tombouctou ainsi dans certaines zones de culture sèche (zone fort potentiel de nérica),
- crée des GIE ou PME de jeunes prestataires de services agricoles (labour, récolte et post récolte) des zones de production en les équipant d'un kit (lots) de matériel agricole,
- renforcer les acquis de l'initiative riz

**Tableau 1 : Liste des équipements**

<b>Nature</b>	<b>Quantités</b>
Motoculteur	1000
Tracteur	300
<u>Accessoires :</u>	
Charrue à disque	300
Pulvériseur	300
Remorque	300
Batteuse	500
Décortiqueuse	500

**IV- RESULTATS ATTENDUS**

Le Programme est conçu selon l'approche filière avec la riziculture comme culture motrice, car elle servira de spéculation d'entraînement pour trois autres sous-secteurs que sont: le maraîchage, la pisciculture et l'élevage.

Les résultats attendus sont :

- 972000 tonnes de paddy sont produites;
- 243000 ha de terres sont labourés et emblavé chaque année (2 ha/équipement/jour),
- 100 groupements de 07 jeunes chacun sont installés et équipés de tracteurs et accessoires, batteuses et décortiqueuses ;
- 1000 producteurs individuels sont équipés en motoculteurs et accessoires,
- Les revenus se sont accrus de 15% grâce aux activités de maraîchage et halieutiques

**VI- BENEFICIAIRE DU PROJET ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE**

Les bénéficiaires directs du projet sont les riziculteurs, les producteurs estimés à une population de près de 25 000 habitants. Les femmes et les jeunes bénéficieront aussi du programme.

Des revenus additionnels substantiels seront générés par le programme, car la valeur de la production additionnelle du riz seulement est estimée à plus de 972000 tonnes de paddy par an, en année de croisière. D'autres institutions bénéficieront du programme ; ce sont, entre autres, les banques, les institutions de micro- finance, les ONG et tous les partenaires avec qui le projet tissera les relations de partenariat.

**VII- MONTANT DE LA REQUETE :**

Le coût du projet est estimé à environ 10 350 000 000 FCFA (20 700 000 dollar US) ainsi qu'il ressort du devis estimatif ci-dessous.

<b>Désignation</b>	<b>quantités</b>	<b>Coût unitaire 1000 FCFA</b>	<b>Coût 1000 FCFA</b>	<b>Coût 1000 USD</b>
Motoculteur	1000	3000	3.000.000	6000
Tracteur équipé				
70 cv	100	15.000	1.500.000	3000
50cv	100	13.000	1.300.000	2600
39cv	100	12.000	1.200.000	2400
Batteuse	500	3500	1.750.000	3500
Décortiqueuse	500	2.500	1.250.000	2500
Fonctionnement			350.000	700
<b>TOTAL</b>			<b>10350000</b>	<b>20700</b>



## **VIII STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :**

La faible superficie de la plupart des exploitations agricoles, leur dispersion dans l'espace, et le faible pouvoir d'achat des producteurs ruraux, sont autant de facteurs qui limitent l'accès des producteurs individuels à la motorisation.

C'est pour pallier à ces contraintes qu'il est envisagé de créer des Centres de Prestation de travaux agricoles motorisés avec comme objectifs de :

- permettre à beaucoup de producteurs d'accéder aux services de la motorisation ;
- fixer les jeunes ruraux dans leur terroir ;
- créer des emplois en milieu rural.

Le but visé par la création de ces Centres est de contribuer à l'augmentation de la production et de la productivité agricole, à l'allègement des travaux pénibles et au respect du calendrier agricole.

La création des Centres est vue à court terme comme une opération pilote dans les zones à aménagements hydro-agricoles et cotonnières où il existe des possibilités de rentabiliser les investissements. Cependant, les zones diffuses pourront bénéficier de Centres de Prestation à structures légères.

### **8.1. Activités de Prestation :**

Les activités de prestation de ces Centres pilotes porteront sur :

- les travaux de préparation du sol (labour, mise en boue, nivellement etc...) ;
- les travaux de semis et de fertilisation ;
- les travaux d'entretien des cultures ;
- les travaux de récolte et de battage ;
- les travaux de transformation (broyage, décorticage, mouture etc...) ;
- le transport des produits etc...

### **8.2. Equipements types d'un Centre de Prestation :**

Les centres de prestation seront créés pour les zones de cultures irriguées, les zones cotonnières et les zones diffuses.

En fonction de la spécificité de chaque zone l'équipement type proposé est le suivant :

#### **8.2.1. Centre pilote pour les zones de cultures irriguées :**

Equipements de base :

- 03 tracteurs de 70 CV ;
- 03 charrues à 3 disques;
- 05 batteuses à riz ;
- 03 remorques de 5T ;
- 03 pulvérisateurs 9X9;
- 05 décortiqueuses de riz ;

#### **8.2.2. Centre Pilote pour les zones cotonnières :**

Equipements de base :

- 03 tracteurs de 50 CV ;
- 03 charrues à 2 disques;
- 03 pulvérisateurs 7x7
- 03 remorques de 5T ;
- 05 batteuses à céréales ;
- 05 Décortiqueuses de maïs

#### **8.2.3. Centre Pilote pour les zones diffuses :**

Equipements de base :

- 03 tracteurs de 39 CV ;
- 03 charrues à 2 disques ;

- 03 pulvérisateurs 7x7
- 03 remorques de 5T ;
- 05 batteuses à céréales ;
- 05 Décortiqueuses de maïs

### **8.3. Promoteurs des Centres :**

Pour la mise en œuvre de ce programme la priorité sera accordée aux jeunes ruraux volontaires. Toutefois, les travailleurs compressés organisés notamment les conducteurs d'engins agricoles peuvent être des promoteurs.

#### **8.3.1. Personnel Type d'un centre :**

- trois (3) conducteurs d'engins ;
- un (1) gestionnaire ;
- un (1) mécanicien.
- Un (1) opérateur de machine
- Un(1) gardien

### **8.4. Statut du Centre :**

Les Centres auront le statut de Groupement d'Intérêt Economique (GIE) évoluant en milieu rural.

#### **8.4.1. Conditions Générales :**

Il s'agira pour les promoteurs de centre de :

- adresser une lettre de motivation au Ministre du Développement Rural ;
- fournir le récépissé de GIE ;
- élaborer un programme assorti d'un compte d'exploitation ;
- constituer un dossier de prêts tracteurs et accessoires ;
- ouvrir un compte dans une des institutions financières partenaires ;
- signer un contrat avec l'institution financière partenaire.

#### **8.4.2. Critères de Sélection :**

Pour être éligible au crédit tracteur :

- les jeunes ruraux devront s'organiser en GIE de prestataires de services agricoles dans les zones d'intervention de la CMDT, des Offices et des Projets de Développement Rural ;
- l'association des conducteurs de tracteurs devra s'organiser aussi en GIE de prestataires de service agricole ;
- les promoteurs devront accepter s'installer sur des sites identifiés par les structures techniques d'encadrement.

Une commission technique de sélection des dossiers sera mise en place par le Ministre du Développement Rural.

#### **8.4.3. Modalités de Paiement :**

- une fois le dossier validé par le MDR, le GIE devra verser un acompte de 10 % du montant de la valeur du tracteur et accessoires ;
- le remboursement s'étalera sur 10 ans avec une année de différée qui sera la campagne agricole en cours ;

### **8.5. Les Zones de localisation des Centres**

Le nombre de Centres à créer dans les différentes zones de production de coton et céréales (zones diffuses) retenues sont

- Région de Kayes (10)
- Région de Koulikoro (10)
- Région de Sikasso (10)
- Région de Ségou (10)
- District de Bamako (02)

Le nombre de Centres à créer dans les différentes zones de production de riz retenues sont

- Région de Kayes (05)
- Région de Koulikoro (05)
- Région de Sikasso (10)
- Région de Ségou (10)
- Région de Mopti (10)

Les Régions du Nord

- Gao (08)
- Tombouctou (08)
- Kidal (02)

En résumé, le nombre de centres de prestations à créer par région est : Kayes(15) ; Koulikoro (15) ;Sikasso(20) ;Ségou (20) ;Mopti (10) ;Tombouctou (08) ;Gao (08) ; Kidal (02) ;District de Bamako(02).

NB : au total 100 Centres motorisés de prestations de travaux agricoles seront créés avec 700 emplois permanents dans les communes rurales des différentes régions ciblées.

### **8.6. Mesures d'accompagnement**

La création des centres de prestation des travaux motorisés nécessite l'accompagnement de différents partenaires :

- **Le Ministère de l'Economie et des Finances :**

Examinera les possibilités de constitution d'une ligne de crédit de ces prêts sur le Fonds National de Développement Agricole ;

- **Les structures techniques du Ministère du Développement Rural :**

Apporteront tous les services nécessaires d'appui conseil aux GIE installés dans leurs zones d'intervention notamment en matière de :

- formation à la bonne utilisation et entretien des équipements etc
- suivi et évaluation du programme.

# PROJET APPUI A LA PROMOTION DE LA MOTORISATION INTERMEDIAIRE ET DE L'EMPLOI RURAL (APROMOER)

## Fiche de projet

1. PAYS : MALI
2. TITRE DU PROJET: APPUI A LA PROMOTION DE LA MOTORISATION INTERMEDIAIRE ET DE L'EMPLOI RURAL (APROMOER)
3. SECTEUR : AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL
4. DUREE : 05 ans
5. COÛT ESTIMATIF  
TOTAL : 10, 350 Milliards de FCFA soit (20, 700 Millions de dollar US)
6. FINANCEMENT PROPOSE : A chercher  
Intérieur : Etat ; participation des bénéficiaires
7. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET  
a) Etat actuel : Formulation
8. JUSTIFICATION DU PROJET  
Adéquation/conformité avec les Politiques et Stratégies en cours.

Le Projet s'intègre parfaitement dans la mise en œuvre des stratégies du Mali. Il contribuera à résoudre les contraintes entravant le développement agricole et permettra de :

- moderniser les méthodes et pratiques culturales dans les zones de production ;
- augmenter les superficies emblavées ;
- améliorer la productivité ;
- promouvoir l'emploi des jeunes ;
- promouvoir le partenariat public privé

Le Projet d'Appui à la promotion de la motorisation intermédiaire et de l'Emploi rural cadre bien avec ce contexte stratégique et sectoriel du développement qui stipule que l'agriculture contribue explicitement au développement rural comme vecteur principal de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

## 9. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural.

Les objectifs spécifiques sont :

- améliorer la production et productivité agricole par la mise à disposition d'équipements appropriés (voir liste) dans les terres irrigués dans région de Ségou(ON), Koulikoro (ODRS), Tombouctou ainsi dans certaines zones de culture sèche (zone fort potentiel de nérica),
- crée des GIE ou PME de jeunes prestataires de services agricoles (labour, récolte et post récolte) des zones de production en les équipements d'un kit (lots) de matériel agricole, et de production de maïs),
- renforcer les acquis de l'initiative riz.

#### 10 Objectif Sectoriel

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural

#### 11 Objectif spécifique du Projet

L'objectif spécifique du projet est d'augmenter la production agricole de sécuriser et améliorer le revenu du secteur rural sur une base durable par la mise à disposition d'équipements agricoles adaptés et performant.

#### 12 Réalisations du Projet

Le Programme est conçu selon l'approche filière avec la riziculture comme culture motrice, car elle servira de spéculation d'entraînement pour trois autres sous-secteurs que sont: le maraîchage, la pisciculture et l'élevage.

Les résultats attendus sont :

- 972000 tonnes de paddy sont produites;
- 243000 ha de terres sont labourés et emblavé chaque année (2 ha/équipement/jour),
- 100 groupement de 07 jeunes chacun sont installés et équipés de tracteurs et accessoires, batteuses et décortiqueuses
- 1000 producteurs individuels sont équipés en motoculteurs et accessoires,
- Les revenus se sont accrus de 15% grâce aux activités de maraîchage et halieutiques

#### 13. DESCRIPTION DU PROJET

##### Composantes et activités

- . Mise à disposition de motoculteurs et accessoires, de tracteurs dans les terres irriguées dans région de Ségou(ON), Koulikoro (ODRS), Tombouctou ainsi dans certaines zones de culture sèche (zone fort potentiel de nérica ;
- Création et installation de GIE ou PME de jeunes prestataires de services agricoles (labour, récolte et post récolte) des zones de production en les équipant d'un kit (lots) de matériel agricole,
- Renforcement des acquis les acquis de l'initiative riz